

48E CONGRÈS DE L'AREQ : MICHELINE GERMAIN ÉLUE À LA PRÉSIDENTENCE

Micheline Germain, de la région Mauricie–Centre-du-Québec, a été élue présidente de l'AREQ, Association qui représente les retraitées et retraités de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Au terme du 48e Congrès de l'Association sous le thème : une voix pour les personnes âgées, les 448 déléguées et délégués présents, réunis au Lévis Centre des congrès, ont également élu un nouveau conseil exécutif et adopté les grandes orientations 2023-2026 de l'organisation.

Après quatorze années au conseil sectoriel comme secrétaire et présidente, membre du conseil régional et du conseil national, Micheline Germain occupait depuis deux ans la fonction de secrétaire au conseil exécutif.

« C'est avec beaucoup d'humilité que j'accepte les fonctions qui me sont confiées en tant que présidente de l'AREQ. Je suis touchée de la confiance qu'on vient de me témoigner et saurai m'en montrer digne en étant la présidente des 60 000 membres, qu'ils soient plus jeunes ou plus âgés. J'ai un profond attachement à l'AREQ et occuper ces nouvelles fonctions est pour moi la suite logique de ma carrière de militante et de syndicaliste », affirme la nouvelle présidente.

La présidente sortante, Lise Lapointe, tire sa révérence en laissant derrière elle un héritage glorieux. Elle voit d'un bon œil l'avenir de l'AREQ. « Durant mes deux mandats, j'ai tâché de bâtir une organisation représentative des personnes âgées d'aujourd'hui. Je suis assurée que Micheline Germain saura poursuivre le travail amorcé. »

Un nouveau conseil exécutif

Les personnes déléguées au Congrès de l'AREQ ont élu un conseil exécutif formé de cinq membres. Il s'agit de :

Présidence : Micheline Germain (Mauricie–Centre-du-Québec)

1re vice-présidence : Martin St-Pierre (Saguenay–Lac-Saint-Jean)

2e vice-présidence : Francine Tremblay (Saguenay–Lac-Saint-Jean)

Secrétariat : Brigitte Roy (Estrie)

Trésorerie : Carole Pedneault (Québec–Chaudière-Appalaches)

Orientations pour le triennat 2023-2026

Par ailleurs, le 48e Congrès de l'AREQ a été l'occasion d'adopter les grandes orientations de l'Association pour les trois prochaines années. Ces orientations s'articulent autour de deux axes : la vie associative et les services à nos membres et la défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société.

Durant les prochains mois, les membres de l'AREQ auront à définir, puis à adopter en conseil national un plan d'action sur la base des grandes orientations votées au Congrès. Ce plan

d'action sera ensuite mis en œuvre non seulement au niveau national, mais aussi dans les 10 régions et les 82 secteurs de l'Association.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'AREQ (CSQ) compte près de 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).